

Préservons Corbreuse



Actualités sur le PLU

L'enquête publique s'est terminée le 3 février et le commissaire enquêteur a remis le 12 février la synthèse des doléances des Corbreusoises qui se sont mobilisés à la mairie.

La municipalité en place dispose donc de 15 jours pour en prendre connaissance et éventuellement amender le PLU actuel en fonction des remarques du Commissaire enquêteur. A l'issue de cette période le rapport final du PLU sera établi.

Le maire a réitéré sa volonté de voter le PLU avant la fin de son mandat, soit quelques jours avant les prochaines élections du 15 mars, alors qu'il a disposé de 2 mandats pour élaborer un PLU (plus de 10 ans).

La démocratie et le bon sens, voudraient que ce PLU soit voté par les nouveaux élus qui ainsi, auraient à charge de le mettre en œuvre durant leur mandature, tout en prenant en compte l'avis des Corbreusoises et en veillant à un développement cohérent et maîtrisé de notre village.

Pourquoi voter un PLU à la hâte et ne pas en laisser la responsabilité à la prochaine équipe ?

Nous souhaitons que la raison, et la communication avec les habitants l'emportent.

Le vote du PLU doit être reporté après les élections du 15 mars!

Corbreusoises! Mobilisez-vous en nous rejoignant pour faire entendre votre voix et vos souhaits pour le développement de notre village.



Si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous sur:

preservons-corbreuse@outlook.com

Ou pour plus d'informations, allez sur:

www.preservons-corbreuse.com

